



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Léane Adam, avocate et greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le **10 juin 2025 à 19h00** à la salle du Conseil, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#2025-20156 :

Nature et effets : La demande de dérogation mineure affecte le règlement de lotissement 600, article 43 comme suit :

Permettre la subdivision du cadastre 3 041 364 ayant une largeur de 59,70 mètres en deux (2) lots distincts, un lot de 14,41 mètres de frontage et l'autre de 45,29 mètres au lieu de 50 mètres minimum chacun, le tout tel que montré sur *le plan montrant le projet de lotissement*, préparé par Daniel Richer arpenteur-géomètre, dossier 5568, minute 9919, en date du 6 mai 2025.

Identification du site concerné : Matricule : 6169-55-3868
Cadastre : 3 041 364
Adresse : 70, rue du Domaine-Lebeau

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

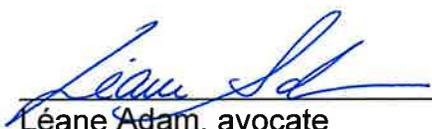
DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-DEUZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.


Léane Adam, avocate
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Léane Adam, avocate et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 22 mai 2025 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.


Léane Adam, avocate
greffière
greffe@st-colomban.qc.ca